

LE CANARD

MONTRÉAL, 9 AOUT 1879.

Avis de l'Administration.

Le prix de l'abonnement au "Canard" est de 50 centins par année (payable d'avance), et le prix à la douzaine, pour les agents, est de 8 centins, payables toutes les quatre semaines.

Les numéros non vendus, n'étant pas repris, les agents sont priés de ne demander que juste le nombre de copies qu'ils peuvent disposer,

M. F. X. SAUVIAT, 94 Rue du Pont, St. Roch, est notre agent-général à Québec. Il est autorisé à recevoir les argents et à donner des reçus pour abonnements, annonces, etc.

GODIN, MONDOU & Cie.
Edit.-Propriétaires.

L'extra de mercredi annonçant la chute du ministère local n'est ressorti des ateliers du "Canard."

La Mort du Chien de Luc. FIN DE L'ENQUÊTE.

Ladébauche est transquestionné par le Coroner.

Je suis "costé" sur tout ce qui se passe à Spencer Wood.

Je soupçonne Langevin d'avoir fait prendre du poison au chien de Luc. Langevin "biclait" lorsqu'il regardait le chien de Luc.

Ça me laissait supposer qu'il ne lui voulait pas du bien.

Henri Gustave Joly est ensuite assermenté et donne son témoignage comme suit :

Je suis une espèce de premier ministre.

Je connaissais le défunt depuis plusieurs années.

J'ai vu le défunt en bonne santé la veille de son trépas. Je n'ai pas parlé à Luc après la mort de son chien. En apprenant la nouvelle Luc est parti comme un fusil sans plaque. J'ai été dans les vieux pays avec Langevin.

Dans plusieurs conversations que nous avons eues ensemble, il s'est montré très mal disposé pour le chien de Luc. Il a été jusqu'à me parler de poison. Langevin au meilleur de ma connaissance n'a pas fait le coup lui-même. Je sais qu'il a \$32,000 et il pouvait engager quelqu'un pour faire le coup. Il est à ma connaissance que Luc a fait construire dernièrement un jeu de quilles à Spencer Wood. Le chien n'était pas reçu dans le jeu de quilles et je ne crois pas qu'il y soit arrivé un accident pençant une partie. Et le témoin ne dit rien de plus.

Joe Beef dépose comme suit :
I am an hotel-keeper in Montreal. Never saw Luc's dog. Was told it was a mongrel. Could not live long.

M. Real Angers dépose comme suit :



LE RETOUR DE Q'EBEC.

Ladébauche monté sur le "Canard" se fait remorquer par trois vapeurs de la Compagnie de Richelieu et d'Ontario.

Je suis avocat à Québec. J'ai été mordu par le chien de Luc le 2 mars 1878. Le bobo qu'il m'a fait durera toute ma vie. Chapleau m'a demandé le printemps dernier de préparer du poison pour le défunt. Mousseau a essayé de l'empoisonner l'an dernier mais il n'a pas réussi. Langevin m'a dit qu'il se chargeait de lui administrer une dose.

Je n'étais pas présent à la mort du chien de Luc. Mon chien à moi est mort depuis dix-huit mois.

Sous le serment que j'ai pris je déclare que la mort du chien de Luc a été causée par Langevin, Mousseau et Chapleau.

Ceci fluit l'audition des témoignages.

Le jury après avoir délibéré pendant cinq minutes rapporte le verdict suivant :

Que le chien du nommé Luc est décédé par les suites des mauvais traitements qu'il a reçus des nommés Langevin, Mousseau et Chapleau.

Le jury a été congédié immédiatement après le verdict.

ETOILE FILANTE.

Quel est l'auteur de la correspondance de Québec dans la "Minerve" du 1er. Aout? Lecteurs avez-vous lu ce chef-d'œuvre de style, d'esprit, de grâce et de goût? Ou assure ici dans les couloirs de la Chambre que c'est monsieur X..... de Québec.

Ce chroniqueur ne connaît ni l'acception ni la valeur des mots, ni ponctuation, ni grammaire; il commet des barbarismes et des coq-à-l'âne, de l'athos et du pathos, il parle tout un jargon amphigourique et pédantesque: c'est M. Jourdain journaliste, Calino homme de lettres.

La "Minerve" est un journal bien rédigé d'ordinaire, mais ses lecteurs auront de la peine à s'habituer au style de M. X.....,

après les articles mordants de M. Dansereau et les pastiches élégants de M. DeCelles.

Il y a beaucoup de sots qui ont la démangeaison et la manie d'écrire, et qui écrivent leurs balivernes dans la presse des deux partis; ils ne font de mal à personne, qu'à eux-mêmes et plus encore à ceux qui les lisent. Ces grimauds de lettres finissent toujours par le ridicule et l'isolement. Les uns en guérissent et deviennent de bons bourgeois, gardant une pointe d'esprit dans leur vulgairité; les autres en restent malades et désespérés; ils deviennent envieux.

M. X..... est à l'apogée de sa gloire aujourd'hui, et il prévoit le jour où il signera ses articles. Il écoute la folle du logis, et il répète après elle: "J'ai du génie, je deviens un écrivain redoutable."

Il donne à entendre qu'il corrige les discours de M. Chapleau, et que ce dernier suit ses conseils pour les grandes tactiques.

Il a lié connaissance avec quelques littérateurs, MM. Marmet et Faucher entre autres: ces hommes de lettres ont gardé leurs qualités et M. X..... a pris leurs ridicules. Sans considération à Québec, dans une société qui préfère le naturel au pédantisme, M. X..... s'est rabattu sur Montréal et les gens de la "Minerve" à qui il en fait accroire.

En revanche M. X..... est bon convive, sachant déguster le bon vin et la bonne chère, possédant un esprit d'entrain et une mémoire facile, disant des vers et des chansons après boire; il est bon garçon au demeurant. Seulement il a trop de prétention, et il manque de jugement.

J'en connais bien d'autres comme lui qui devraient savoir que le travail et l'étude patiente, les veilles studieuses seules élèvent et fortifient l'esprit, et font les réputations durables.

De la modestie et de la sobriété, point de prétention et de morgue!

voilà la marque des hautes intelligences et des talents d'élite.

Zed.....

Québec, Assemblée législative.

Les Chats de ma Tante.

Notre ami Frédéric achevait de nous montrer, la belle propriété qu'il vient d'acquérir sur le côteau St. Louis. Nous avions admiré la maison, les écuries, la cour, et nous faisons route vers le potager quand, pris d'expansion, il nous dit:

—Je suis sûr que vous ne soupçonnez pas à quoi je dois tout cela?

Nous avions tous sur les lèvres: —A l'héritage de votre tante.

Il nous devança, et carrément:

—Eh bien, je dois tout cela à une plaisanterie.

Nous étions trop intrigués pour lui permettre de s'en tenir là. Et, comme notre ami, d'ailleurs, ne demandait qu'un auditoire complaisant, il s'empressa de nous raconter ce qui suit:

—Aimez-vous les chats? Moi, je les ai en horreur. D'abord c'est un animal faux, et puis il se sent mauvais. Pour la plus grande joie de nos relations, ma tante en avait sept. Sept! Je vous laisse à penser l'odeur que cette petite ménagerie répandait dans l'appartement. A table, il fallait à ma tante ses sept chats autour d'elle. Elle les servait les premiers, et avec toutes sortes de cérémonies. Pour trouver de temps à autre un bon morceau dans son assiette, il fallait avoir la chance qu'un plat ne fut du goût d'aucun de ces sept personnages; vous voyez ça d'ici. C'était charmant.

Sachant ma tante fort paresseuse et quelque peu superstitieuse, j'avais tâché de lui inspirer de la répulsion pour ses chats en lui narrait toutes les histoires de sorcellerie où cet animal figure sous un jour diabolique; mais il paraît qu'en méconnaissant ainsi ceux qu'elle aimait, je ne faisais de tort qu'à moi seul. Je crus m'en apercevoir un soir où je lui montrais, dans l'obscurité, les yeux fulgurants de ses chats. Elle me dit assez vertement:

—Tu sais, tu m'ennuies.

Peu après la servante de ma tante me prit à part, une brave fille qui s'intéressait d'autant plus à moi que les chats de sa maîtresse lui portaient sur les nerfs davantage.

—Monsieur, me dit Louison, il faut que vous soyez averti de ce qui se passe. Madame votre tante a fait demander un notaire. Elle veut faire son testament.

—Eh bien, j'imagine qu'elle ne songe pas à me déshériter.

—Helas! si, mon pauvre monsieur.

—Et au profit de qui donc? m'écriai-je tout à l'envers.

—Monsieur, c'est à ne pas l'oser dire. Au profit de ses chats.

—De ses chats?

—Oui, monsieur, elle veut leur faire construire un hôpital. Ils auront un médecin attaché à leur personne, un cuisinier et un cocher